



M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-333

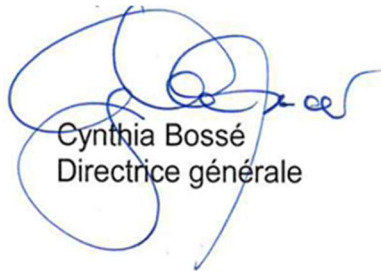
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 1^{er} décembre 2020, le règlement numéro 2020-332 intitulé « Règlement concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité ».

Ce règlement concerne l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 8^e jour du mois de décembre de l'an 2020.



Cynthia Bossé
Directrice générale